



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'UPMM** **du 05 mars 2021 (mode visio)**

**Présents** : Charly Beuken, Pol Gillet, Gabriel Deramaix, Inge Verbrugge, Michel De Vlaminck, Alain Dantine, Fred Jérôme, Olivier Schiffers, Richard Van Egdome, Chantal Scohy, Natacha Adam, Guy Fosseppez, Jean-François Fauconnier

**Excusés**: Dominique Olbrechts, Luc Degimbe, Arnaud Dewez

L'assemblée peut statuer valablement.

### **1. Mot d'accueil du Président**

Le Président de l'UPMM salue l'assemblée des membres qui ont répondu présent. Beaucoup d'entre vous participent au recyclage AMM à Marche en Famenne et ont rejoint leur domicile pour suivre cette AG en mode visio !

Merci à vous les moniteurs de vous intéresser à la gestion de votre Union Professionnelle ! Malgré une année 2020 grandement perturbée par le virus Covid-19, bien des choses ont encore bougé, généralement dans le bon sens.

Je ne manquerai pas de vous les commenter d'ici quelques instants dans mon rapport.

Avant de reprendre la parole, je propose de passer aux premiers points officiels de l'AG, l'approbation du dernier PV et de l'ordre du jour.

### **2. Approbation du PV de l'AG du 13 mars 2020**

>> Approuvé à l'unanimité.

### **3. Approbation de l'ordre du jour**

>> Approuvé à l'unanimité.

#### **4. Rapport du Président**

Comme il y a un an, je vous tiendrai le même langage : Vous avez devant vous un capitaine d'équipe très fier de ses joueurs, de ses membres du conseil d'administration et du relativement bon bilan 2020.

Je suis particulièrement heureux que la campagne de publicité en faveur de nos formations, le visuel du site et de notre page facebook puissent toucher toujours plus de monde, plus de moniteurs et de membres potentiels.

Chaque semaine qui passe nous voit recevoir un coup de fil, un mail d'une personne intéressée par nos activités. De nouveaux moniteurs en Escalade se sont aussi affiliés chez nous afin d'être couverts par une RC Pro digne de ce nom quand ils encadrent sur falaise en Belgique et à l'étranger.

Après avoir lancé toute la machinerie Formation pour avril 2020, le virus nous a rattrapé et obligé à reporter x fois nos différents modules. Prévus en avril puis reporté en novembre, décembre puis après la mi-janvier, nous avons été condamnés à les reporter encore un peu jusqu'au-delà du 01 mars. La formation MS Initiateur en rando est bien lancée avec ses 23 stagiaires, la formation MS Educateur a démarré avec 09 stagiaires. Celle visant à compléter leur cursus Educ avec le module Hiver aura finalement dû être reportée par faute d'assurance de pouvoir exécuter ces dix jours de mise en situation hivernale en Clarée à Pâques. Ces neuf braves moniteurs en attente devront encore un peu patienter pour accrocher le train des Educ 2021 dès novembre prochain.

Beaucoup d'énergie dépensée par les administrateurs en charge de la formation, du secrétariat, des finances, de la Com ! A chaque fois, supprimer des salles (quand cela n'était pas fait unilatéralement par les organismes loueurs), en recommander à nouveau, libérer les chargés de cours et les rappeler pour quelques semaines après...

Bravo et Merci à mes amis administrateurs ici présents pour leur implication sans faille dans ce processus de formation et pour la gestion courante de l'UPMM asbl.

Merci aussi aux chargés de cours qui ont accepté de transmettre une partie de leur savoir et pour leur souplesse, désormais légendaire, afin de se libérer dans les rares créneaux encore disponibles !

Bref, les formations 2021 sont en route, les candidats aux prochains probatoires de septembre (Init) et octobre (Educ) se manifestent déjà ! Notre partenaire des magasins Lecomte participe avec nous à la mise à disposition de T-Shirts avec nos deux logos. Nous sommes toujours à la recherche de sponsors, de subsides officiels afin de pérenniser nos formations. Le Sv TVA a été contacté pour faire valider notre statut d'asbl dispensant formations, recyclage non-profit, sans buvette, sans bénéfice etc. >> Art 44 ...Nous attendons leur confirmation de pouvoir continuer à travailler, comme avant, sans jouer avec la TVA. Wait and see !

Bon recyclage aux AMM ici présents !

Bonne saison sportive 2021 à tous !

>> **Le vote est proposé pour valider le Rapport du Président**

>> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve ce Rapport du Président

## **5. Présentation par Pol Gillet, secrétaire, du nombre de membres affiliés à l'UPMM**

**82** membres (d'autres anciens membres ne manqueront pas de verser leur cotisation à l'approche de leurs activités encadrées ou du début de formation).

## **6. Présentation des comptes 2020 et le budget 2021 par le trésorier Gabriel DERAMAIX**

(Cf. Annexe A)

Les documents présentés : résultats et bilans ont été supervisés et « validés », dans leur forme et contenu par une comptable diplômée.

En pièces jointes, les 2 documents : Compte de résultats 2020 et Bilan 2020.

Il paraît utile de communiquer aux membres le poids relatif des ressources (cotisations en 2020, d'autres ressources apparaissent en 2020 et apparaîtront en 2021 dont la location de matériel de sécurité : 600€ en 2020 !) et de leur utilisation (importance relative du coût des assurances RC notamment : 43,6%), en gage d'une gestion « en bon père de famille » de leur contribution.

>> **Le Vote est proposé pour valider la présentation des comptes** >> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve les comptes d'exploitation de l'exercice 2020 et le bilan au 31.12.2020. Elle approuve la proposition de budget 2021. Elle donne décharge aux administrateurs et au trésorier.

## **7. Défraiement des chargés de cours, des postes à responsabilité au sein du CA UPMM asbl**

Comme expliqué et voté par l'AG l'an dernier, après avoir lancé les premières sessions rando Init et Rando Educ 2020/2021 et fonctionnant toujours sans subside de l'Etat, nous devons planifier et gérer cette asbl et ses formations avec prudence. Comme annoncé, **nous défrayons les chargés de cours avec un forfait de 25 €/h majoré de leurs Km A/R domicile/lieu de cours au tarif officiel 0,35 €/km.**

Comme annoncé et voté en 2020 également, **un forfait annuel de 350,00 € sera versé** aux membres actifs du CA en compensation des heures passées derrière leur ordi et au Tf. Seront donc rétribués de cette façon, **le responsable des formations, le secrétaire, le trésorier et le président.** Contrairement à ce qui avait pourtant été accepté par l'AG, les deux titulaires de formation ont proposé d'emblée de ne rien percevoir pour ces tâches lors de cette première journée de sessions 2020/2021. A terme d'ailleurs, nous tenterons de scinder ces postes des autres fonctions déjà présentes au sein du CA.

Dans ce cadre également, la mesure des remboursements des frais kilométriques afin d'assister aux réunions officielles du CA pour les administrateurs (une rentrée de déclaration

de créance pour les trajets A/R ou un forfait A+R train si > 40 €) n'a pas été activée au vu de l'équilibre budgétaire à respecter.

Dès 2022, le minerval pour l'année de CS Init rando ne comprendra plus la prime RC Pro et donc l'affiliation en tant que stagiaire. Cette affiliation en tant que stagiaire sera exigée pour les candidats MS Init 22.

**>> Le Vote est proposé pour valider cette approche budgétaire prudente liée à la formation à venir**

>> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve cette vision budgétaire

## **8. Présentation des Formations 2020/2021 par Michel De Vlaminck, notre responsable Formations**

47 personnes étaient inscrites au dernier probatoire Rando Init en septembre 2020. 30 ont réussi, 23 ont commencé leur formation en février.

09 stagiaires rando Educ ont débuté leur formation, 09 autres déjà MS Educ « été » doivent se raccrocher à la session 2021 pour terminer leur partie Educ Hiver.

Le prochain probatoire Rando Init aura lieu le samedi 25 septembre. (60,00 €)

Le prochain probatoire Rando Educ aura lieu le WE des 02 et 03 octobre. (120,00 € - sans nuitée)

Les CS théoriques Init et Educ se donnent soit en salles Adeps à Jambes soit, au complexe La Marlagne à Wépion, salle Mundo-N à Bomel-Namur ou au centre sportif de Marche-en-Famenne.

Comme expliqué par le trésorier, le minerval de première année Init (800,00 €) pour 2022 comprendra toujours les extraits de cartes IGN nécessaires, les frais d'homologation de brevets.

Le minerval Educ « partie 1, été » et le minerval pour le module Educ « partie 2, hiver » s'élèvent tous deux à 800,00 €.

Alain, notre Président, est le titulaire de formation Init pour cette session 2021.

Michel, notre Responsable Formation, est le titulaire de formation Educ pour cette session 2021/2022.

Tous les renseignements, formulaires explicatifs et d'inscription sont sur le site upmm.be

## **9. Recyclage**

Nous sommes occupés à dispenser le recyclage pour nos accompagnateurs en moyenne montagne ici à Marche.

**Il est demandé à tous nos (autres) moniteurs membres UPMM de vérifier la date de validité de leur brevet/carte Pro française et de solliciter à temps et à heure la mise sur**

**ped d'un recyclage.** La validité de leur formation, du dernier recyclage étant habituellement fixée de 5 à 6 ans. L'UPMM comme par le passé, organisera ce recyclage en accord avec les réglementations internationales.

Pour activer un recyclage « économiquement supportable », le quota d'inscrits est fixé à minimum 8 participants. **Les dates projetées pourraient donc être les 3, 4 et 5 décembre 2021.**

## **10. Changement au sein du CA UPMM asbl**

Dans toute organisation, il est de bon ton de renouveler le Staff, tout du moins, d'offrir la possibilité à tous les désireux de s'investir dans la gestion courante de son asbl.

La Loi d'ailleurs, nous y oblige, les mandats de nos administrateurs arrivent à échéance tous les quatre ans.

Cette année 2021, nous commencerons donc par renouveler une partie du Conseil d'Administration, en remettant cinq mandats en jeu. Charly BEUKEN, Alain DANTINNE, Gabriel DERAMAIX, Inge VERBRUGGHE, Pol GILLET sont donc tous "administrateur sortant et rééligible". Ils remettent d'ailleurs leur candidature respective à un nouveau mandat. Markus ROSSIGNOL nous a remis sa démission en tant qu'administrateur, il reste néanmoins disponible comme chargé de cours.

Le CA a lancé un appel à toutes les bonnes volontés qui, à l'avenir, voudraient s'investir dans la gestion courante de notre asbl et/ou dans telle ou telle fonction touchant les formations.

Nous sommes en effet SEPT administrateurs mais nous pouvons en accueillir d'autres ! La Loi nous y autorise. Le CA a d'ailleurs validé le passage pour deux ans, période de transition oblige, à un CA composé de NEUF administrateurs pouvant être renforcés d'invités « experts » dans leur discipline.

Nul n'étant éternel ni irremplaçable, il serait bon, pour l'UPMM, de déceler de nouvelles vocations dans toutes les rubriques, toutes les spécialités, administratives, opérationnelles en classe et sur le terrain.

L'équipe actuelle est hyper-motivée mais souhaiterait transmettre à moyen terme le feu sacré à de nouveaux moniteurs Educateur voire, Initiateur, afin de travailler de concert les prochaines années, et perpétuer ainsi le savoir-faire, le Know How ! Petite précision concernant notre mode de fonctionnement, des élections sont tenues pour choisir un membre du CA et non pour une fonction bien précise.

Nous avons reçu 04 noms et avons déjà voté par renvoi des bulletins électroniques. Tous les candidats ont reçu un beau soutien, le nombre de places ouvertes étant passé de 7 à 9 et le fait que Pierre ne soit pas candidat à un job administratif, les résultats sont clairs !

**>> Le vote est proposé pour accepter les candidatures de Alain DANTINNE, Charly BEUKEN, Inge VERBRUGGHE, Gabriel DERAMAIX, Pol GILLET, Jean-François FAUCONNIER, Frédéric JEROME, Chantal SCOHY, Pierre DEWIT.**

**>> Vote à l'aide du bulletin de vote (envoyé électroniquement à l'avance) >> A l'unanimité, l'assemblée générale approuve l'entrée de Alain DANTINNE, Charly BEUKEN, Inge VERBRUGGHE, Gabriel DERAMAIX, Pol GILLET, Jean-François FAUCONNIER, Frédéric JEROME, Chantal SCOHY au sein du CA. Pierre DEWIT devient notre spécialiste Alpinisme et sera invité en tant qu'expert au sein du CA. Les fonctions internes au CA seront validées lors de la prochaine réunion plénière du CA.**

## 11. Divers

### UIMLA

Pour les AMM, notre « échelon supérieur », le BEx UIMLA a restauré la confiance en l'institution. Avec une nouvelle énergie, il a mis sur pied les groupes de travail (GpTvl) souhaités par l'assemblée générale UIMLA, composée par 21 pays dont la Belgique. Alain notre président a participé au GpTvl Statuts et ROI qui a accouché de ces nouveaux documents de référence en 6 ou 7 soirées de visioconférence, grâce à des relectures *at home* + par un avis d'experts juristes français.

UIMLA a obtenu le droit de devenir membre observateur auprès de ICAR (International Commission for Alpine Rescue) (ce que nous avons tenté en 2019 !)

UIMLA a obtenu de Mountain Safety Info (MSi) le droit en 2021 et 2022 de profiter de sa masse d'infos/photos/PwP concernant les dangers avalanches et comment s'en prémunir, intervenir en cas de, premiers soins etc. Notre cellule formation a donc la main pour peaufiner ses cours et recyclages. Nos membres reçoivent d'ailleurs, de temps en temps, un lien afin de pouvoir assister à une heure de « révision » de telle ou telle technique approuvée par MSi. La dernière AGA UIMLA de novembre en Croatie ayant dû être supprimée pour cause de Covid, elle a donc eu lieu en mode Zoom avec un système de vote électronique ! Nous sommes revenus à un système de vote **UN pays (une association) = UN vote**. Post AG, la France, ayant du mal à digérer cela, a fait savoir qu'elle passait dans un premier temps de 2200 affiliés à 500 en attendant le résultat d'un référendum interne au SNAM sur « qui est intéressé par être IML » ! Le budget UIMLA ainsi rabaissé (avant d'apprendre cette « mauvaise nouvelle », il venait de passer de 5 € à 8,5 €/IML) est maintenu tel qu'annoncé en limitant les dépenses organisationnelles tel que les frais de traduction en AGA, moins de réunions en présentiel etc.)

De notre côté, nous ferons le point courant 2021 en fonction des rentrées/sorties Formations et du coût d'affiliation à UIMLA avant de fixer le montant de notre cotisation UPMM 2022 et ce certainement pour les AMM.

### Accès au Quartier militaire de Marche-les-Dames et ses rochers

Notre Président a pris la plume pour proposer une **Charte entre le Centre d'Entraînement de Commandos et l'UPMM** afin que nous puissions bénéficier du même principe d'accès que le CAB.

Sur présentation de notre carte de membre UPMM (preuve d'être assuré correctement) et la **rentrée par l'organisateur d'une liste des encadrants (Min 2), des participants (Nom, prénom, N° ID Card)**, nous aurons accès au Centre. Fini donc l'obligation d'être affilié au CAB. Ces mesures ne seront d'application que dans le cadre de nos formations et recyclages signalées à l'avance au Centre.

### Journées info, révision, formation continuée...

En réponse aux nombreuses demandes via notre site, le CA étudiera la mise sur pied de journées info à destination des membres UPMM, des moniteurs extérieurs à notre Union et aux autres citoyens intéressés. (Orientation, GPS, sécurité en progression estivale ou hivernale...)

### Coopération technique au profit de la Marche Nordique

Depuis janvier 2020, l'UPMM a officiellement été approchée par la AFBMN (Association francophone belge de marche nordique - anciennement Ligue BMN) dépendant de la Ligue d'athlétisme, pour dispenser une partie des **cours spécifiques Gestion de groupe, Orientation/Navigation aux futurs moniteurs sportifs « animateur » en NW.**

Notre expertise en ces matières s'exerce donc bien volontiers : Michel et Pol coordonnent avec Michel Colmant de l'Association en question pour les futurs cours débutant cette année. (Les cours 2020 ayant eux aussi été supprimés)

### Petit mot sur notre shop et notre possibilité de location de Kit DVA

Petit rappel, l'UPMM a investi dans **7 kits DVA que nous pouvons vous louer pour vos sorties** (Pelle, sonde, DVA) pour la modique somme de 10 € / jour effectif en montagne.

POC : Dominique via [contact@upmm.be](mailto:contact@upmm.be) et [dominique.olbrechts@skynet.be](mailto:dominique.olbrechts@skynet.be)

Prendre contact pour connaître disponibilité du matos et convenir des modalités d'enlèvement au domicile de Dominique (qui se charge d'ailleurs de la mise à jour des fréquences DVA pour l'UPMM). Il va de soi que le moniteur ayant réservé les kits s'en porte garant et prévient l'UPMM de tout changement de programme impactant cette réservation.

Notre partenaire, les magasins Lecomte, participe avec l'UPMM à la mise à disposition pour nos membres, stagiaires, fan club d'un T-Shirt flanqué des deux logo's. Il vous est donc demandé de signaler votre intérêt pour l'achat d'un T-Shirt (Nom, prénom, modèle femme/homme, taille) via mail à [contact@upmm.be](mailto:contact@upmm.be) et de verser 10 EUR sur le compte UPMM BE47 7512 0865 1080. Le restant étant pris en charge par l'UPMM et notre partenaire.

**Nous avons toujours en stock quelques vestes sans manches noires avec logo UPMM et UIMLA « Accompagnateur en montagne », quelques Buffs, memento UIAA, autocollants UPMM classiques et en vinyl pour voiture. >>> POC : Alain pour le moment.**

**Liste du matériel en annexe.**

### Partenariat confirmé avec les magasins Lecomte à Ixelles et Waterloo

Nous avons renouvelé **notre partenariat avec la maison Lecomte**, spécialisée dans le trek, l'escalade, l'alpinisme, la rando et tous les sports Nature. **En plus de la carte de fidélité offrant déjà des %, en présentant votre carte de membre UPMM, bénéficiez de 5 % supplémentaires.** Faites leur confiance !

**D'autres belles remises seront faites pour nos membres sur les kits cordes, GPS, DVA et autres.**

En cette fin de partie officielle de l'Assemblée Générale Extraordinaire, nous voudrions donner la parole à nos membres présents. Que cette partie soit la plus prolifique possible !

En guise d'ouverture des débats, nous voudrions rappeler comme chaque année notre volonté d'aider à la réalisation d'une de vos journées « escalade » ou « spéléo, canyoning... »

A l'instar des journées retrouvailles en famille qui rassemblent surtout des Moniteurs en rando, le **CA UPMM est prêt à jouer le support logistique pour une journée escalade ou autre avec famille près d'un site de votre choix.** A côté de vos idées d'activités sportives du jour, nous pourrions nous charger de l'intendance ou d'une activité famille douce genre rando avec les ânes.

**La perche est ainsi lancée vers nos amis Moniteurs sportifs en escalade, alpinisme ou autre discipline d'ailleurs ! Up to you !**


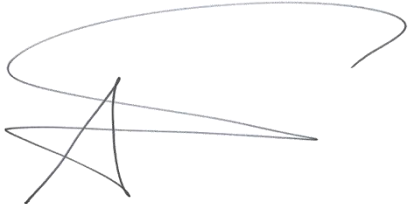
Le tour de table met en avant la satisfaction générale sur l'énorme job accompli par l'équipe sortante. Les nouveaux administrateurs sont ravis de s'engager au sein d'une équipe motivée.

Charly suggère de faire valoir la randonnée auprès des autorités comme bonne pour la santé. Demander l'avais d'un expert-comptable serait un plus pour notre situation TVA. Philippe Lambert, lors du recyclage, étant lui-même expert-comptable, signale qu'il pourra donner son avis sur la réponse -toujours attendue- de la TVA. Olivier souligne le bel engouement aussi au sein du CFAR pour les passerelles vers les formations Educ.

**Prochaine journée Retrouvailles Moniteurs et familles le dimanche 24 octobre 2021.**

L'occasion de se retrouver pour une journée famille Nature et d'y féliciter nos nouveaux moniteurs du cru 2021 ! **Save the Date !**

L'AG se termine à 21h30

	
---	--

Pol Gillet  
Secrétaire

Alain Dantinne  
Président